



RAPPORT NARRATIF

DE LA CARAVANE DE SENSIBILISATION SUR LES DROITS DES PERSONNES EN MIGRATION EN TEMPS DE PANDEMIE (CORONAVIRUS)



Caravaniers dans la ville de Bamako

Par AME

Bamako, le 04 Mars 2022

I. Rappel du contexte

Le Réseau Ouest Africain pour les droits des migrants, Demandeurs d'asile et les réfugiés (ROA/PRODMAC) a été conçu par des organisations de la société civile œuvrant dans la protection des personnes en migration, des demandeurs d'asile et de réfugiés. C'est une initiative endogène portée par les organisations de terrain.

Il constitue un espace d'échange, de dialogue et de concertation entre les différents acteurs.

Les activités du réseau sont définies et mise en place en tenant compte du contexte de la mobilité intra Africaine. En effet, l'espace ouest africain a toujours été un carrefour de rencontre et de brassage entre les populations qui viennent de partout de l'intérieur du continent.

Le constat est que :

- En dépit de l'existence du protocole de la CEDA O sur la libre circulation, d'établissement des personnes dans l'espace communautaire,
- Protocole de l'Union Africaine sur la libre circulation, d'installation et d'établissement des personnes à travers le continent,
- L'adoption de la ZLECAf (Zone de libre-échange continentale africaine)

En dépit de tous ces textes régionaux et continentaux qui promeuvent la liberté de circulation des personnes et le respect de leurs droits de l'homme, force est de constater que la liberté de circulation des personnes est de plus en plus comprise par des facteurs endogènes et exogènes.

A ce contexte de crises cycliques qui entravent par ailleurs les politiques d'intégration régionale, est venu s'ajouter une invitée indésirable qu'est la pandémie à coronavirus.

En effet, cette pandémie a secoué le monde entier allant de la fermeture des frontières à la mise en parenthèse des libertés individuelles et collectives des personnes.

La conséquence de tout cela est la privation des droits de l'homme dont ont souffert les personnes en migrants.

Quelles sont les conséquences de ces restrictions liées à la pandémie sur le vécu des personnes en migration ?

Pour tenter de répondre à cette question, le réseau compte organiser à travers ses membres une caravane de sensibilisation sur le respect des droits des personnes en migration en temps de

pandémie dont l'objectif est de contribuer à la connaissance et au respect des droits des personnes en migration pendant cette période de pandémie du COVID-19.

Le présent rapport rend compte fidèlement des activités réalisées au Mali par l'Association Malienne des Expulsés (AME) dans le cadre de la caravane.

II. Compte rendu des activités

1. Conférence inaugurale de lancement de la caravane



Le 26 février 2022, s'est tenu au siège de l'AME la conférence qui a inauguré la caravane de sensibilisation organisée dans le cadre des activités du réseau ROA-PRODMAC. Le présidium était occupé par M. Ousmane Diarra (le Président de l'AME), Mme Souhad Touré (la Chargée de Communication et du plaidoyer), et M. Mamadou Konaté (Conseiller Juridique). La

conférence a été animée en présence des hommes de média et des personnes faisant partie du groupe cible de l'AME (à savoir les migrants et les personnes déplacées).

M. Diarra, dans son allocution, a introduit la conférence par un mot de bienvenu et de remerciement envers les personnes ayant répondu à l'invitation. Puis, il a expliqué brièvement le contexte de création du ROA-PRODMAC et qui, pour lui, est une émanation des organisations de la civile évoluant directement ou indirectement dans les domaines de la migration, du réfugié et de l'asile. Il a précisé que la création du réseau est l'aboutissement d'un processus de concertation sur la nécessité de disposer d'un cadre unitaire des acteurs ouest africains sur la migration, le droit d'asile et la protection des réfugiés. Enfin, il a tenu à rappeler les objectifs de la caravane de sensibilisation dans les différents pays retenus par cette phase. C'est dans cette perspective qu'il a affirmé que la campagne était l'occasion de faire connaître davantage le réseau et aussi de contribuer au respect des droits des personnes en migration en temps de pandémie. A ce titre, en plus de la caravane dans Bamako, des outils de communication ont été conçus (T-shirt, casquette, banderole, affiche) pour donner une visibilité à l'action et permettre de toucher un plus grand nombre de personnes. M. Diarra a conclu son intervention en précisant que cette action s'inscrivait dans la droite ligne des missions et interventions de l'AME.

Mme Souhad et Touré et M. Mamadou Konaté ont, quant à eux, complété M. Diarra en évoquant les sanctions de la CEDEAO contre le Mali qu'ils considèrent comme illégitimes et illégales, car non prévues par les textes. Pour eux, la caravane est venue donc à point nommé. La campagne préconise l'ouverture des frontières car le réseau milite en faveur de la libre circulation des personnes et de leurs biens dans l'espace CEDEAO.

A l'un des intervenants de conclure en ces termes :

« Nous pensons qu'à la fin [de la caravane], il y aura un grand changement de mentalité chez les populations. Nous pensons aussi que les populations auront plus d'informations sur les droits des migrants et les instruments juridiques qui les reconnaissent. On aura donc contribué à la vulgarisation de ces instruments et des droits qu'ils promeuvent ».

Les réponses aux différentes questions de compréhension et de clarifications posées par les journalistes ont mis fin à la conférence et marqué le début de la caravane au Mali.

2. La caravane dans Bamako

Le Lundi 28 Février 2022, la caravane dans le District de Bamako a eu lieu. Tôt le matin, les hôtesses et le camion de caravane se sont présentés devant la porte de l'Association Malienne des Expulés pour le briefing et la présentation de l'itinéraire. Les responsables de l'AME en ont profité pour fournir des conseils pertinents aux différents participants qui devaient rester fidèles aux messages qui leur avaient été remis sur les pancartes et les affiches. Pouvait-on lire des slogans ci-après sur ces pancartes et affiches :



Véhicule de caravane avec banderole

Je suis libre de partir là où je veux.

Non aux tracasseries et aux rackets !

Je suis un (e) citoyen (en) de la CEDEAO, avec mes biens, j'ai le droit de circuler librement dans l'espace CEDEAO.

Nul n'est censé ignorer les droits des migrants.

Bâtir ensemble une CEDEAO sans frontière !

Protégés les droits des migrants, c'est protéger les citoyens dans l'espace communautaire CEDEAO.

Agissons ensemble pour la mobilité des citoyens dans l'espace communautaire.

Protégeons les migrants même en temps de covid !

La pandémie ne doit pas être un prétexte pour priver les migrants de leurs droits fondamentaux. Ensemble, pour un monde juste !

Munis de ces messages et armés de discours forts, les participants ont monté dans le véhicule qui a aussitôt démarré aux environs de 9h précises. Il y a lieu de souligner que les autorités du pays ont été informées au préalable de la tenue de la caravane à travers une lettre d'information adressée à la mairie du district de Bamako.

Point par point, largement de Bamako, devant les différentes Bamako, la ronds-points, et stratégiques. vraiment de messages

Président de AME et les Hôtesse munies des messages



les messages ont été véhiculés dans la ville plus particulièrement mairies des communes de Mairie de District, les d'autres axes L'objectif était faire passer les auprès autorités et des

populations. Le véhicule a sillonné les six communes qui composent le district de Bamako en véhiculant les messages à travers les pancartes, les musiques et les explications orales. La caravane a duré toute la journée et a pris aux environs de 17 heures.

A leur arrivée devant le bureau de l'AME, les responsables de l'organisation les ont accueillis et ont adressé un brillant remerciement à l'ensemble des participants à cet événement. Ils en ont profité pour déclarer close la caravane de sensibilisation au Mali.

Annexe :



L'AME a lancé sa caravane de sensibilisation

Contribuer à la connaissance et au respect des droits des personnes en migration pendant cette période de pandémie de COVID-19 est l'un des objectifs d'une caravane de sensibilisation lancée par l'Association Malienne des Expatés (AME), en collaboration avec le Réseau Ouest-Africain des Réfugiés (ROA/PRODMAC), les Demandeurs d'Asile et des Réfugiés (DAR/PRODMAC) le lundi 28 février 2022, pour une itinérance de 4 jours.

La caravane de sensibilisation est composée de membres de l'AME, du ROA/PRODMAC, des Demandeurs d'Asile et des Réfugiés (DAR/PRODMAC) et de journalistes. Elle a pour objectif de sensibiliser le grand public sur les droits des migrants et des réfugiés pendant la pandémie de COVID-19.

Le premier arrêt de la caravane a eu lieu à Bamako, où elle a été accueillie par des membres de la société civile et des autorités locales. Les participants ont distribué des tracts et ont engagé des discussions avec les citoyens.

Après Bamako, la caravane se dirigera vers d'autres villes de la capitale et de la région. Elle sera accompagnée par des journalistes et des membres de la presse.

Le prochain arrêt est prévu pour le mardi 29 février à la Gare routière de Bamako. Les participants continueront de sensibiliser le public sur les droits des migrants et des réfugiés pendant la pandémie de COVID-19.

MIGRATION SOUS RÉGIONALE L'AME et ses associations partenaires lancent une campagne de sensibilisation

C'est une caravane d'information qui a démarré le 28 février 2022 à Bamako. Elle est organisée par l'Association Malienne des Expatés (AME) et ses associations partenaires. Elle a pour objectif de sensibiliser le grand public sur les droits des migrants et des réfugiés pendant la pandémie de COVID-19.

La caravane est composée de membres de l'AME, du Réseau Ouest-Africain des Réfugiés (ROA/PRODMAC), des Demandeurs d'Asile et des Réfugiés (DAR/PRODMAC) et de journalistes. Elle a pour objectif de sensibiliser le grand public sur les droits des migrants et des réfugiés pendant la pandémie de COVID-19.

Le premier arrêt de la caravane a eu lieu à Bamako, où elle a été accueillie par des membres de la société civile et des autorités locales. Les participants ont distribué des tracts et ont engagé des discussions avec les citoyens.

Après Bamako, la caravane se dirigera vers d'autres villes de la capitale et de la région. Elle sera accompagnée par des journalistes et des membres de la presse.

Le prochain arrêt est prévu pour le mardi 29 février à la Gare routière de Bamako. Les participants continueront de sensibiliser le public sur les droits des migrants et des réfugiés pendant la pandémie de COVID-19.

La société civile ouest-africaine en ordre de bataille pour défendre la cause

La section malienne du Réseau Ouest-Africain des Réfugiés (ROA/PRODMAC), a initié une caravane de sensibilisation sur le respect des droits des personnes en migration en temps de pandémie.

Le 28 février 2022, une caravane de sensibilisation a été lancée par l'Association Malienne des Expatés (AME), le Réseau Ouest-Africain des Réfugiés (ROA/PRODMAC) et les Demandeurs d'Asile et des Réfugiés (DAR/PRODMAC). Elle a pour objectif de sensibiliser le grand public sur les droits des migrants et des réfugiés pendant la pandémie de COVID-19.

La caravane est composée de membres de l'AME, du ROA/PRODMAC, des Demandeurs d'Asile et des Réfugiés (DAR/PRODMAC) et de journalistes. Elle a pour objectif de sensibiliser le grand public sur les droits des migrants et des réfugiés pendant la pandémie de COVID-19.

Le premier arrêt de la caravane a eu lieu à Bamako, où elle a été accueillie par des membres de la société civile et des autorités locales. Les participants ont distribué des tracts et ont engagé des discussions avec les citoyens.

Après Bamako, la caravane se dirigera vers d'autres villes de la capitale et de la région. Elle sera accompagnée par des journalistes et des membres de la presse.

Le prochain arrêt est prévu pour le mardi 29 février à la Gare routière de Bamako. Les participants continueront de sensibiliser le public sur les droits des migrants et des réfugiés pendant la pandémie de COVID-19.

L'AME lance, ce lundi 28 février 2022, une caravane de sensibilisation des populations maliennes

Le président de l'Association Malienne des Expatés (AME), Oumar Diarra, assisté par Mme Doumbia Soukou Touré, chargée de communication de l'AME, et le président du Réseau Ouest Africain des Réfugiés (ROA/PRODMAC), ont lancé ce lundi 28 février 2022 à Bamako une caravane de sensibilisation sur le respect des droits des migrants et des réfugiés pendant la pandémie de COVID-19.

La caravane est composée de membres de l'AME, du ROA/PRODMAC, des Demandeurs d'Asile et des Réfugiés (DAR/PRODMAC) et de journalistes. Elle a pour objectif de sensibiliser le grand public sur les droits des migrants et des réfugiés pendant la pandémie de COVID-19.

Le premier arrêt de la caravane a eu lieu à Bamako, où elle a été accueillie par des membres de la société civile et des autorités locales. Les participants ont distribué des tracts et ont engagé des discussions avec les citoyens.

Après Bamako, la caravane se dirigera vers d'autres villes de la capitale et de la région. Elle sera accompagnée par des journalistes et des membres de la presse.

Le prochain arrêt est prévu pour le mardi 29 février à la Gare routière de Bamako. Les participants continueront de sensibiliser le public sur les droits des migrants et des réfugiés pendant la pandémie de COVID-19.

